

LE CHIFFRE
4

Projets pour le pont de Tilff

Les services du Ministère de l'Équipement et des Transports (Met), chargés de traiter le dossier du remplacement du pont Albert à Tilff, ont élaboré quatre nouveaux projets qu'ils entendent soumettre pour avis aux autorités communales d'Esneux. Ils seront présentés à la presse ce mardi "afin, précise la bourgmestre Laura Iker, de permettre à chacun de pouvoir prendre connaissance de ceux-ci". ■

D'UN JOUR À L'AUTRE
Plats de résistance

Pour combattre la couverture, rien de tel que de mettre le couvert : c'est ce qu'ont dû se dire les animateurs verviétois de Vesdre-Avenir, qui défendent les charmes de la rivière bucolique contre les promoteurs d'un centre commercial. Le 24 novembre prochain, ils organiseront un grand souper, baptisé "Pasta Festival", au cours duquel ils diront "basta" à Foruminvest. A la place des autorités locales, on se méfierait. C'est aussi en organisant des banquets que les Français opposés au roi Louis-Philippe firent vaciller son trône dans les années 1847-1848. La politique alimentaire est de toutes les époques. (P.V.)

LA PHRASE
« Les animaux eux-mêmes intègrent activement et même participent à l'image que nous nous forçons à leur sujet. »

VINCIANE DESPRET, PSYCHOLOGUE ET PHILOSOPHE, CHEF DE TRAVAUX À L'ULG
Elle est commissaire scientifique de l'exposition "Bêtes et hommes", à la Grande Halle de La Villette à Paris. ("Le 15^e Jour du mois", 10/2007)

Urbanisme - HERSTAL

Des lofts chics s'invitent aux Forges

- 54 appartements devraient voir le jour aux Forges de Zeebrugge à Herstal.
- Loin d'être des logements sociaux, ce sont des lofts allant jusqu'à 200.000 euros.
- Ce nouveau style de vie veut toutefois s'intégrer dans le nouveau Herstal.

Le plus grand projet de lofts jamais réalisé à Liège : telle est l'ambition d'Immo Style Immo Lofts, entreprise familiale créée et implantée à Bruxelles depuis 1992. Et plus qu'une simple ambition, la demande de permis devrait être introduite cette semaine, ce qui permet de mettre les prix en ligne dès ce mercredi.

Pour quoi exactement ? Pour 54 lofts aux anciennes Forges de Zeebrugge à Herstal, rue Louis Demeuse.

Tout semble aller très vite pour ce projet d'envergure qui se présente pourtant comme le parfait oxymore : des Bruxellois à Liège, des lofts à Herstal et surtout, des lofts présentés comme peu chers, en termes de produits finis (même si tout est relatif). Aperçu.

Terrasse, piscine, fitness...

Incontestablement, le loft est un style, presque une philosophie qui renvoie à des appartements où tout est possible, une nouvelle vie dans un espace recréé, où l'on



■ Les lofts seraient de taille plus ou moins semblable (125 m²), avec une terrasse (20 m²) et un jardin (40 m²) "pour ceux du rez".

comble le vide à sa guise. Concrètement, aux Forges, de quoi s'agirait-il ? Tous les "appartements" prévus seraient de taille plus ou moins semblable (125 m²), avec une terrasse de 20 m² et un jardin de 40 m² "pour ceux du rez". De plus, se fondant intégralement dans les anciens bâtiments des Forges, le tout est agencé autour d'un jardin commun pensé comme un espace de vie aéré, de

8 m de large et 11 m de haut. "Tout est pensé pour favoriser la circulation horizontale et verticale", insiste l'architecte Christian Jehaes, concepteur du projet. Un espace piscine et fitness de 300 m² s'ajoute enfin à l'œuvre.

Beau projet, donc, mais qui suscite une question : le prix n'est-il pas trop élevé ? "Le tout est vendu gros œuvre", informe-t-on chez Immo Loft, une pré-

sion importante puisque cela signifie la vente d'un espace vide. "De la sorte, chacun aménage son intérieur comme bon lui semble", ce qui rejoint volontairement la philosophie du loft, faire de l'habitat un espace unique et ouvert, à l'inverse de nombreux appartements. En définitive, le prix du loft, aménagé, s'apparente à celui d'une maison aisée (voir épinglé).

Outre les prix, une autre ques-

En quelques chiffres

- **QUOI ?** 54 lofts sont prévus, tous de taille plus ou moins similaire, variant entre 120 et 130 m².
- **OÙ ?** Dans les anciens bâtiments des Forges de Zeebrugge à Herstal, rue Louis Demeuse, n° 36. Cela fait 10 ans que, hormis du stockage, plus aucune activité n'est réalisée à l'endroit.
- **PRIX.** Les lofts sont vendus "gros œuvre fermé" (juste les murs) et les travaux, eux, sont gérés par Immo Lofts. Le total reviendrait à 200.000 euros en moyenne.
- **PISCINE.** Un espace détente de 300 m², avec une piscine de 16 m sur 8 et une salle fitness, est prévu dans le prolongement des lofts.
- **PARKING.** L'équivalent d'une voiture et demi par loft est prévu dans des parkings aux entrées. Le site est interdit aux voitures.
- **ÉCHÉANCES.** Le permis introduit devrait être obtenu fin 2009 et les lofts seraient habitables d'ici avril 2010. (M.Be.)

tion s'impose : pourquoi à Herstal, commune pourtant réputée pour être relativement peu aisée ? Le mélange de styles est une volonté affichée par les promoteurs qui misent par ailleurs sur l'actuelle requalification urbaine et la proximité de l'autoroute.

Juste choix ou risque inconsidéré ? L'avenir sera seul juge. M.Be.

Santé - CHU

Le sport contre la sclérose en plaques

- Un programme de coaching lancé par un groupe de patients et médecins.

Un groupe de patients et médecins du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Liège lance un nouveau programme thérapeutique. Baptisé "Besep" (pour "BE your Sporting hEalth Partner"), il consiste en un coaching sportif destiné aux personnes souffrant de sclérose en plaques (SEP) et de pathologies réduisant la mobilité.

Ce programme d'entraînement sportif inédit aura lieu dans un environnement adapté, au contact d'un coach et d'une structure médicale. Il est né de la rencontre d'un sportif de haut niveau confronté aux difficultés de

la revalidation, Franck Du-boisse, champion du monde en titre de "handikaraté", de son neurologue le Dr Shibeshih Belachew et d'un formateur de coaches, Frédéric Meuris.

Contrairement aux idées reçues, il est apparu que l'exercice physique est bénéfique à de nombreux égards pour le malade souffrant de SEP, tant au niveau du bien-être, de la fatigue et de la qualité de vie. Le Besep entend permettre aux malades de retrouver la forme, de se réapproprier leur corps et de réapprendre le plaisir de bouger.

Comme ce parcours peut se révéler long et pénible, le rôle du coach sera d'offrir au patient un accompagnement personnalisé et de le stimuler pour augmenter sa performance et son développement, tout en repoussant mentalement ses limites physiques.

Au programme du Besep : revalidation classique, fitness, power-training, cardio-training, karaté, gym douce, stretching, tai-chi, athlétisme, natation, travail de l'endurance et de musculation. Le patient choisit, pour 20 euros par mois (le programme bénéficie pour deux ans au moins de subsides privés), le club de son choix où il peut pratiquer du sport et, une fois par semaine, suivre un entraînement avec son coach personnel. Actuellement, le projet compte cinq coaches, tous formés par la société Krauthammer International.

Le programme Besep sera également évalué par une étude scientifique : répercussions fonctionnelles et impact sur l'évolution de la maladie seront mesurés. (Belga)

► Plus d'informations : www.besep.be

Conseil communal - LIÈGE

A vos plumes, maieur et échevins... !

- Olivier Hamal (MR) réclame un bulletin écrit des réponses du collège aux conseillers.

Le député-conseiller communal MR Olivier Hamal ne se contente pas de réponses évasives. Il le prouve avec deux dossiers qu'il va amener au Conseil communal liégeois. Il prône une modification du Règlement d'ordre intérieur du Conseil pour obtenir publication et diffusion des questions écrites posées par les conseillers communaux et les réponses données, si réponse il y a...

Et, précise le Cointois, "les lenteurs mises par le collège communal à régulariser la situation

— entre février et octobre 2007 — de l'ASBL Les Grandes Conférences liégeoises m'ont amené à l'interroger sur ce qui se passe dans les autres ASBL paracomunales et même autres. Il ressort... que globalement les choses ne sont pas ou plus en ordre". Un dossier de régularisation global, dit M. Hamal, serait présenté au Conseil communal. Il rappelle que la nouvelle loi communale (art. 144 bis) stipule que les conditions, la durée de la mise à disposition et la nature de la mission de travailleurs autorisés doivent être constatées par un écrit approuvé par le Conseil communal et signé par l'employeur, l'utilisateur et le travailleur avant le début de la mise à disposition.

T.D.G.